

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2022



MAIRIE DE DIJON

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire : Madame MONTEIRO

Membres présents :

Monsieur REBSAMEN - Madame KOENDERS - Monsieur DESEILLE - Madame MARTIN - Monsieur PRIBETICH - Madame ZIVKOVIC - Monsieur EL HASSOUNI - Monsieur HOAREAU - Madame AKPINAR-ISTIQUAM - Monsieur LEHENOFF - Madame MARTIN-GENDRE - Monsieur BERTHIER - Madame BELHADEF - Monsieur LOVICHY - Madame BATAILLE - Monsieur BORDAT - Madame BLAYA - Monsieur AVENA - Madame PFANDER-MENY - Monsieur MEKHANTAR - Madame CHARRET-GODARD - Madame CHOLLET - Monsieur DURAND - Monsieur MASSON - Monsieur MEZUI - Monsieur N'DIAYE - Madame TENENBAUM - Monsieur TESTORI - Madame VACHEROT - Monsieur COURGEY - Monsieur AMIRI - Madame DU TERTRE - Madame EL MESDADI - Monsieur HAEGY - Madame JUBAN - Madame JUILLARD-RANDRIAN - Monsieur LEMANCEAU - Madame MONTEIRO - Monsieur MOREL - Madame GERBET - Monsieur BICHOT - Madame RENAUD - Madame JACQUEMARD - Monsieur DAVID - Monsieur CHEVALIER - Monsieur BOURGUIGNAT - Monsieur SIBERT - Madame HERVIEU - Monsieur CHATEAU - Madame MODDE - Madame HUON-SAVINA - Monsieur ROBERT - Monsieur MULLER - Madame REVEL

Membres excusés :

Madame TOMASELLI (pouvoir Madame KOENDERS) - Monsieur HAMEAU (pouvoir Madame BLAYA) - Madame BALSON (pouvoir Monsieur BERTHIER) - Madame VUILLEMIN (pouvoir Monsieur CHEVALIER) - Monsieur DE VREGILLE (pouvoir Monsieur BOURGUIGNAT)

Membres absents :

OBJET

DE LA DELIBERATION

Petite enfance – Etablissements d'accueil du jeune enfant – Rapports sur les Délégations de Service Public Junot/Roosevelt et Le Tempo

Madame BATAILLE expose :

Conformément aux articles L 1411-3 et L 1413-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de l'ordonnance N° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession et notamment son article 52 relatif au rapport annuel, le délégataire doit remettre au plus tard le 1er août de l'année suivante, les documents d'information concernant l'exploitation des équipements pendant l'année écoulée.

Vous sont donc présentés les comptes-rendus annuels d'activité de l'année 2021 pour la délégation de service public des multi-accueils petite enfance Junot et Roosevelt entrée en vigueur le 29 mai 2018 pour une durée de quatre ans et dont le délégataire est la société People and Baby, et celle du Tempo entrée en vigueur le 1er septembre 2019 pour une durée de cinq ans et dont le délégataire est la Fédération Léo Lagrange.

Ces rapports détaillent notamment les fréquentations, les ressources humaines (organigrammes, plan de formation), le bilan financier, la tarification, le projet d'établissement avec les activités proposées dans l'année.

A) LE TEMPO

I. L'ACTIVITÉ

1) FRÉQUENTATION

29 705,76 heures ont été facturées et 27 940 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 106,32 %.

Le taux de fréquentation est le suivant :

janvier : 77,7 %, février : 83,6 %, mars : 78,3 %, avril : 76,3 %, mai : 94,2 %, juin : 27,36 %, juillet : 77 %, août : 72,65 %, septembre : 51,4 %, octobre : 61,7 %, novembre : 67,2 %, décembre : 67,8 %, décembre : 63,9 %.

2) LES USAGERS

a) Répartition des familles selon les revenus

37 familles ont un revenu mensuel inférieur à 1 000 €, 10 familles ont un revenu compris entre 1001 et 1500 €. 49 familles sont sous le seuil de pauvreté.

b) Répartition des familles selon le lieu d'habitation

59 familles qui fréquentent l'établissement habitent dans le quartier Chevreul, 3 dans les autres quartiers de Dijon.

c) Répartition des familles selon l'activité des parents

En 2021, le multi-accueil Le Tempo a accueilli les enfants selon la répartition suivante :

- aucun parent ne travaille : 3 familles
- un parent travaille : 23 familles
- deux parents travaillent : 19 familles

II. LES RESSOURCES HUMAINES

1) L'équipe

L'effectif est le suivant :

1 directrice (éducatrice de jeunes enfants) à temps plein, 1 psychologue à 1,64 %, 1 adjointe de direction (éducatrice de jeunes enfants) à temps plein, 2 auxiliaires de puériculture à temps plein et 2 animatrices petite enfance à temps plein et 1 agent polyvalent cuisinière, soit 7,016 ETP.

Afin de renforcer l'intervention des professionnelles et enrichir les compétences individuelles, le Tempo fait appel à des spécialistes possédant des compétences spécifiques. L'approche pluridisciplinaire permet d'enrichir et d'améliorer les conditions d'accueil proposées au public :

Le Psychologue : Il intervient pour l'analyse des pratiques professionnelles. Il rencontre les professionnelles une fois par mois.

L'ergothérapeute : elle est intervenue 6h en 2021 sur des temps d'observation en matinée et sur les temps de repas. Elle a également animé une visioconférence à destination des parents. Elle a réalisé 3 bilans pour des enfants qui connaissaient des troubles moteur ou oraux.

La psychomotricienne : elle est intervenue de façon régulière au multi-accueil : 1h par mois sur le terrain en observation et en proposant un atelier professionnelles enfants et 3 samedi matin pour des ateliers parents enfants.

2) Les formations

Léo Lagrange Centre Est propose un complément de formation professionnelle aux salariés, afin qu'ils puissent acquérir un niveau de qualification, permettant d'accueillir le public dans les meilleures conditions.

Chaque année, un plan de formation est mis en place, faisant suite aux entretiens annuels menés par la directrice dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Le plan de formation fédéral Léo Lagrange a permis le départ en formation de plusieurs professionnelles :

Le 15 et 16 septembre 2021, une auxiliaire de puériculture, a suivi une formation à Lyon sur « Faire face à la violence et l'agressivité ». Cette formation a été animée par « Ma famille comme unique ».

Le 18 et 19 octobre 2021, un agent a suivi une formation avec le même organisme sur " Dialogue avec les parents : Outils de communication au service de la co-éducation".

En parallèle, les professionnelles peuvent suivre des formations en ligne sur notre nouvelle Plateforme Eve & Léo. Plusieurs ont pu en profiter depuis septembre sur les thèmes suivants : Les écrans, les neurosciences, la mixité, le handicap.

La directrice a animé un webinaire sur « favoriser la mixité en multi accueil » avec une collègue du centre social le tempo.

Une formation « formation équipier de 1ère intervention » a été suivi par toute l'équipe en août 2021.

Une formation sur le portage a été animée par la psychomotricienne et une de ses collègues. Toute l'équipe a participé un samedi matin.

III. BILAN FINANCIER

a) Rapport masse salariale/budget global

La masse salariale (169 838 €) représente 49,60% des charges (342 362 €).

2) Répartition des participations

La commune participe à 46,58 %, soit 170 127 €, la CAF à 45,74 % soit 167 066 € et les usagers représentent 7,68 % (28 065 €).

3) Tarifification

La structure est financée par la participation des familles, complétée par une prestation de service de la Caisse d'Allocations Familiales (ou d'autres organismes) et par une subvention de la Ville de Dijon. Le tarif horaire est le même pour l'accueil régulier et l'accueil occasionnel. Un tarif horaire est établi en fonction du barème de la Caisse Nationale des Allocations Familiales. Il dépend de la composition de la famille et de ses revenus imposables (justificatifs demandés lors de l'inscription).

Les ressources à prendre en compte sont celles retenues pour l'octroi des prestations familiales ou, à défaut, celles retenues en matière d'imposition.

Les tarifs perçus sur les usagers sont les tarifs PSU (Prestation de Service Unique) de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or, selon un barème national des participations familiales, réévalué annuellement en janvier. Ceci est applicable pour l'accueil des enfants de 0 à 4 ans.

Plancher et plafond pour l'année 2021 :

Ressources mensuelles plancher : 705.27 € (taux horaire plancher : 0,43 € avec un enfant) ;

Ressources annuelles plafond : 5 800 € (taux horaire plafond : 3.57 € avec un enfant) ;

Taux horaire = revenu mensuel N-2 X taux d'effort ;

Le taux d'effort varie en fonction du nombre d'enfants par foyer :

1 enfant : 0,0615%, 2 enfants 0,0512 %, 3 enfants 0,0410 %, 4 à 7 enfants 0,0307 % et de 8 à 10 enfants 0,0205 %

Ces tarifs incluent le prix des repas et collations fournis aux enfants, ainsi que les couches et le lait.

La facturation est établie en début de mois ; elle doit être acquittée avant le 20 du mois en cours.

Il est proposé aux familles différents types de règlements : chèque, CESU, espèces ou prélèvement bancaire. En cas de difficulté de paiement, les parents peuvent prévenir la directrice pour trouver la solution la plus adaptée.

IV. LE BILAN GLOBAL

De nombreuses activités ont été organisées :

Projet « le Totem » : de mars à juin, travail avec la Minoterie sur la réalisation d'une œuvre collective «le Totem». Ce projet était accompagné par une artiste dijonnaise, qui avait pour but de créer du lien sur le quartier pendant cette crise sanitaire sans précédent. Les habitants du quartier, familles mais aussi adultes qui fréquentent le Centre social ou le CADA étaient invités à participer. Une inauguration a eu lieu en juillet avec une soirée dansante.

Mise en place du Wigam : Le 2 Octobre, 3 familles ont aidé 2 professionnelles à installer un Wigam dans le jardin. **Ateliers psychomotricité :** Plusieurs ateliers avec une psychomotricienne ont eu lieu des samedi matin en salle de judo au centre social, en petits groupes. Des nouveaux parents ont fait connaissance et ont créé des liens.

Autres sorties :

2 sorties à la ferme en juin pour les enfants qui partaient à l'école, fête d'été et fête de Noël avec un spectacle pour les enfants avec la Compagnie «le feu des planches», et animation an'nomade.

Par ailleurs, des activités à visée pédagogique ont été proposées :

Organisation de jeux libres, seuls ou à plusieurs pour entretenir la créativité, l'imagination et la socialisation.

Proposition, aux choix des enfants, en petit groupe, des jeux de manipulation (pâte à modeler, sable...), éducatifs (puzzles...), de création (peinture...). Si ces jeux sont faits avec les consignes d'un adulte, l'enfant a toute sa liberté pour expérimenter et s'exprimer.

Participation aux ateliers de psychomotricité (expérimentations motrices et cognitives).

Organisation de jeux calmes pour structurer la journée et favoriser l'acquisition des repères au sein du multi-accueil.

Participation à des ateliers selon le principe Montessori

Participation aux ateliers Snozelen, avec possibilité d'accompagnement des parents.

Ouverture à l'environnement du multi-accueil par le partenariat avec l'école maternelle, l'accueil de loisirs... pour favoriser les transitions.

Sorties au parc de la Colombière avec découverte des animaux et rencontres d'autres personnes du quartier.

Organisation de sorties spectacles à la Minoterie, au Festival à pas comptés, à la bibliothèque.

Organisation de matinées animées par le psychothérapeute du Tempo, destinées aux parents afin de leur donner des conseils pour valoriser l'enfant.

Invitation à la participation active des parents aux moments importants de la vie du multi-accueil et à certains ateliers.

Organisation de temps café en matinée ou soirée pour échanger sur différents thèmes, exposer les thèmes du projet, ou sur demander des parents.

Organisation d'un parcours parents », dont l'objectif est de soutenir les familles et l'exercice de la parentalité.

En ce qui concerne les **bâtiments**, les travaux de réfection des vestiaires des professionnelles et le réaménagement du bureau de la directrice ont été poursuivis sur 2021.

Un projet de rénovation (sols, peintures et fenêtres) est prévu en 2022.

B) JUNOT

I. L'ACTIVITÉ

FRÉQUENTATION

En 2021, 122 enfants ont fréquentés la structure (tous mode d'accueil confondus). 114 709 heures ont été facturées et 109 899 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 104,3 %.

a) Contrats par durée hebdomadaire

75 % des enfants ont fréquentés la structure 5 jours par semaine, 22 % l'ont fréquenté 4 jours, 3 % 3 jours.

b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 88% des contrats. L'accueil occasionnel ne représente que 10 %. L'accueil d'urgence reste exceptionnel (2%).

II. LES RESSOURCES HUMAINES

1) L'équipe

Elle se compose d'une directrice infirmière à temps plein, d'une directrice adjointe (infirmière puéricultrice) à temps plein, de 3 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 5 auxiliaires de puériculture dont 4 à temps plein et une à 80 %, 8 CAP Petite enfance à temps plein, 1 psychomotricienne à mi-temps, 2 agents de service intérieur à temps plein et un cuisinier à temps plein, soit 21,3 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 2 vacataires : 1 psychologue (9 h/mois) et un médecin (9 h/mois).

2) Les formations

Des formations ont été organisées pour le personnel. Ainsi, 22 personnes ont bénéficié de la formation « incendie, manipulation des extincteurs et exercices d'évacuation », 1 a suivi la formation « HACCP » et 22 agents ont été formés à la gestion des émotions et co-éducation.

III. LE BILAN GLOBAL

Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Ainsi, le thème les thèmes « Zen », « Nature », « beau », « communication » et « ouverture sur le monde » ont été déclinés pour devenir « Génération Durable » par la participation à des ateliers découvertes sensorielles et « récup' » en lien avec la nature, des achats et actions éco-responsables, contact avec les animaux, sensibilisation au langage des signes à travers des comptines, avec un partenariat avec la médiathèque. Une ouverture à l'art, aux autres cultures, à la nature est également proposée.

Les activités à visées pédagogiques proposées :

Ateliers avec les parents pour créer du lien et les inclure à la crèche.

Équipes soudées autour d'un projet commun.

Propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.

Ambiances immersives pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

Participation à des journées nationales à thème : la journée de l'Asie et la crèche fête le carnaval

Participation aux « Mois en fête » : le Gourmets et les Couleurs.

C) ROOSEVELT

I. L'ACTIVITÉ

FRÉQUENTATION

En 2021, 177 enfants ont fréquentés la structure (tous mode d'accueil confondus). 147 919 heures ont été facturées et 141 028 heures réalisées, soit une moyenne de taux de facturation de 104,88%

a) Contrats par durée hebdomadaire

63 % des enfants ont fréquentés la structure 5 jours par semaine, 29 % l'ont fréquenté 4 jours, 7 % 3 jours hebdomadaires et 1 % seulement 2 jours par semaine.

b) Contrats par type d'accueil

L'accueil régulier représente 77 % des contrats et l'accueil occasionnel 23 %. Il n'y a eu aucun accueil d'urgence.

II. LES RESSOURCES HUMAINES

1) L'équipe

Elle se compose d'une directrice éducatrice de jeunes enfants à temps plein, d'une directrice adjointe infirmière-puéricultrice à temps plein, d'un agent administratif à 80 % de 4 éducatrices de jeunes enfants à temps plein, 8 auxiliaires de puériculture à temps plein, 9 CAP Petite enfance et 1 poste de volant pour un total de 9,3 ETP, 1 psychomotricienne à 70 %, 2 agents de service intérieur à temps plein et un agent de cuisine à temps plein, soit 27,8 ETP.

A cet effectif, s'ajoute 4 vacataires : 1 psychologue (3 h 30 h/trimestre et par section), un médecin (3 h environ/mois), 1 musicien (2 h/mois) et 1 conteuse (2 h/mois).

2) Les formations

1 agent a suivi l'atelier de 3 h « accompagner les émotions de l'enfant », 1 agent a suivi l'atelier de 3 h « communiquer avec l'enfant » et 1 agent a suivi le parcours d'intégration réseau de 19 h.

24 agents ont suivi la formation « incendie (manipulation des extincteurs – exercice d'évacuation) et 2 agents ont bénéficié de la formation HACCP - repas livrés.

III. LE BILAN GLOBAL

Chaque structure est amenée à mettre en place des activités, événements, ambiance conformes aux attentes de Génération durable.

Ainsi, le thème les thème « Zen », « Nature », « beau », « communication » et « ouverture sur le monde » ont été déclinés pour devenir « Génération Durable » au moyen :

- de l'accompagnement des enfants et des professionnels dans la prise de conscience et la maîtrise par la relaxation
- de l'adoption d'une posture bienveillante
- de la création d'un espace zen utilisable par toutes les sections
- des achats et actions éco-responsables
- de l'envoi du journal « le p'tit Roosevelt » tous les mois aux parents
- d'une ouverture à l'art, aux autres cultures, à la nature

Les activités à visées pédagogiques proposées :

Ateliers avec les parents pour créer du lien et les inclure à la crèche.

Equipes soudées autour d'un projet commun.

Propositions d'activités toujours plus innovantes pour les enfants.

Ambiances immersives pour développer l'imaginaire des enfants et entrer dans un monde de merveilles.

Participation à des journées nationales à thème : la journée de l'Asie et la crèche fête le carnaval

Participation aux « Mois en fête » : le Gourmets et les Couleurs

Des ateliers de partage entre parents et enfants ouverts à tous

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- prendre acte de la présentation de la synthèse des rapports d'activité de l'année 2021 pour les délégations de service public Junot-Roosevelt et le Tempo.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ